

31 mars 2017- n° 12  
170027

**OPERATION « COEUR DE VILLE » - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DU CONTRAT DE RURALITE**

Une dotation de soutien à l'investissement public local a été inscrite dans la loi de Finances 2017. Cette dotation est constituée de deux enveloppes, l'une dédiée aux grandes priorités d'investissements, l'autre consacrée aux contrats de ruralité.

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite réhabiliter le site de l'ancienne piscine et ses abords dans le cadre de l'opération « cœur de ville ».

Le déploiement de ces espaces ludiques et de loisirs vise à répondre aux aspirations des habitants et à l'évolution des usages et des modes de vie en phase avec le développement durable.

Ce projet faisant partie intégrante des projets éligibles à la thématique « la revitalisation des bourgs centres » la ville sollicite l'État pour bénéficier de la dotation contrat de ruralité.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'État au titre du contrat de ruralité, pour la réhabilitation du site de l'ancienne piscine et de ses abords,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 31 mars 2017

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 30

Procurations ..... 4

Absente excusée ..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Gina FILOGONIO	à Dominique CHOBOUT
Sabriya CHINOUNE	à François FICHTER
Pierre JEANNEL	à David VALENCE
Fabien NIEZGODA	à Serge VINCENT

Absente excusée

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Opération Coeur de Ville - Demande de subvention à l'Etat au titre du Contrat de ruralité

---

Date de transmission de l'acte : 07/04/2017

Date de réception de l'accusé de  
réception : 07/04/2017

---

Numéro de l'acte : 01DCM170027 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 088-218804136-20170331-01DCM170027-DE

---

Date de décision : 31/03/2017

Acte transmis par : Isabelle BECK

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subvention  
7.5.1.2. Pour travaux, fournitures ou services supérieurs à 210 000 € H.T.